



Comité d'Établissement Région SNCF Alsace
8 rue de Koenigshoffen – 67000 STRASBOURG
Tél. 03.88.75.38.90 Fax : 03.88.75.38.91
Site Internet : www.mon-cer.fr

Cadre réservé au CE
N° dossier :

ANNEE 2018

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Dossier d'enregistrement annuel – NON CHEMINOT**

(Un dossier par an et par famille)
Ce dossier est valable jusqu'au 31 décembre 2018 .

1^{er} Responsable légal des enfants :

Nom et prénom _____

Adresse personnelle : N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Tél.domicile : _____ Tél. professionnel : _____

Tél. portable 1 : _____ Tél. portable 2 : _____

Email : _____
(obligatoire pour recevoir une confirmation d'inscription)

Situation familiale :

Marié Célibataire Séparé Divorcé Vie maritale Veuf (veuve)

2^{ème} Responsable légal des enfants :

Nom et prénom _____

Adresse personnelle : N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Tél.domicile : _____ Tél. professionnel : _____

Tél. portable 1 : _____ Tél. portable 2 : _____

Email : _____

Liste des enfants participants à l'accueil de loisirs :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	SEXE

Liste des personnes à prévenir en cas d'urgence (par ordre de priorité) :

NOM	PRENOM	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2

Liste des personnes autorisées à venir chercher les enfants (sur présentation d'une pièce d'identité / ne pas mentionner les responsables légaux / personne majeure uniquement) :

NOM	PRENOM	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2

Je soussigné (prénom, nom)

responsable des enfants (prénom, nom de chaque enfants) :

.....

- Autorise ledit/lesdits enfant (s) à participer à toutes les activités de l'Accueil de Loisirs organisé à Bischheim par le CER SNCF Alsace ;
- Autorise ledit/lesdits enfant (s) à figurer sur les photos ou films qui pourront être faits dans le cadre des activités de l'ALSH. Ces images seront strictement utilisées dans les publications du CER Alsace (cahiers vacances loisirs, Clips Echos, sites internet du CER).
- Autorise le Responsable de l'ALSH à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale ;
- Autorise ledit/lesdits enfant (s) à utiliser tous types de transports collectifs ;
- Certifie détenir une assurance de responsabilité civile à jour pour mon/mes enfants.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulations relatives à l'accueil de loisirs. Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'ALSH.

Fait à

Le

Signature

Application du Tarif dégressif selon le Quotient familial

Un tarif dégressif peut être accordé à toutes les familles en fonction du quotient familial (si inférieur ou égal à un montant fixé annuellement. Au-delà de ce montant, aucun tarif dégressif ne sera accordé). Ce tarif est valable et non révisable pour toute l'année scolaire.

Convention CAF PRO

Nous vous informons que la CAF des Alpes Maritimes met à la disposition du régisseur de l'accueil de Loisirs un service Internet à caractère professionnel lui permettant de consulter votre dossier. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations. Dans ce cas-là, il vous appartient de nous fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier, si vous souhaitez bénéficier d'un tarif dégressif.

J'autorise la consultation mon dossier CAF afin de bénéficier d'un tarif dégressif.
N° ALLOCATAIRE CAF :

Je n'autorise pas la consultation mon dossier CAF, et fournis les justificatifs afin de bénéficier d'un tarif dégressif.

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

1. Déclaration de ressources (si désaccord convention CAFPRO – voir ci-dessus) :

- Une copie de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition
Ou
 Une copie d'une attestation de paiement de la CAF datée de moins de 3 mois mentionnant le quotient familial

Attention : si une famille ne fournit pas les documents permettant de calculer son Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera appliqué.

2. Suivi sanitaire (sous enveloppe cachetée portant le nom du mineur) :

- Une fiche sanitaire de liaison par enfant dûment complétée et signée
+
Concernant les obligations de vaccination :
- Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations ou copies du carnet de vaccinations ou attestation d'un médecin.

Attention : le cas échéant, faire figurer les régimes alimentaires (Régime classique, végétarien, sans porc ou allergies)

3. Carte d'identité/ Passeport de l'enfant :

- Pour les sorties du centre à l'étranger, fournir une photocopie du document.

4. Relevé d'Identité Bancaire